



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 22/05/2026

### ÉTAT DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

La vigilance sécheresse est prononcée

Les préfets du Nord et du Pas-de-Calais placent ces départements en vigilance sécheresse, résultat d'une lente recharge hivernale et d'un début de printemps trop sec. Les usagers sont invités à être davantage vigilants et économes dans leurs usages de l'eau.

La recharge hivernale des nappes a été tardive et atypique cette saison. En effet, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, le mois de décembre a été fortement déficitaire et celui de février historiquement pluvieux. Le temps sec des mois de mars et d'avril a remis la ressource sous tension, avec un déficit de précipitation en avril de 86 % dans le Nord et de 64 % dans le Pas-de-Calais.

Ces faibles précipitations, couplées au maintien d'un temps chaud et sec, avec des températures régulièrement plus chaudes que la normale pour cette saison d'une part et au vent d'autre part, favorisent l'assèchement des sols en surface. Les pluies de début mai ont été captées par la végétation et ne permettent pas de recharger les nappes.

Ces difficultés sont aussi visibles sur les niveaux des cours d'eau des deux départements, qui sont nombreux à avoir franchi le seuil de vigilance sécheresse.

Le niveau de la ressource apparaît donc bas pour cette période de l'année.

Compte tenu de ces éléments, les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont placés en vigilance sécheresse, avec un souci de sensibiliser à un usage raisonné de la ressource.

#### Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@gouv.nord.fr](mailto:pref-communication@gouv.nord.fr)

Il s'agit du premier niveau de gravité, qui appelle les citoyens, les collectivités et les professionnels à réduire les usages de l'eau qui ne sont pas indispensables afin d'économiser la ressource en eau et de préserver les milieux naturels qui constituent notre patrimoine commun.

La modération des consommations d'eau de l'ensemble des usagers, domestiques, collectifs, industriels et agricoles permet, par la diminution des prélèvements dans le milieu naturel, de soulager la ressource et de retarder la prise de mesures de restriction. L'objectif est de parvenir à une mobilisation individuelle et collective de l'ensemble des acteurs.

Les préfets du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que les services de l'État, restent mobilisés pour suivre l'évolution de la situation et anticiper le risque de crise.

## Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@gouv.nord.fr](mailto:pref-communication@gouv.nord.fr)